

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Mékinac lance une consultation citoyenne pour son Plan climat

Saint-Tite, le 28 octobre 2025 – La MRC de Mékinac amorce une consultation publique dans le cadre de l'élaboration de son Plan climat, un outil stratégique qui guidera les actions de la région face aux changements climatiques au cours des prochaines années.

Sous le thème « Transformer les défis climatiques en avenir collectif », la MRC invite l'ensemble de la population à participer à un sondage en ligne accessible du 5 au 25 novembre 2025.

Ce questionnaire permet à chaque citoyenne et citoyen de partager ses observations, ses préoccupations et ses priorités en matière d'adaptation et de réduction des gaz à effet de serre. Les réponses recueillies permettront à la MRC de cibler des actions concrètes et porteuses pour la population.

Comment participer

D'une durée approximative de 5 à 7 minutes, le questionnaire est disponible en ligne sur le site de la MRC de Mékinac à l'adresse suivante :

<https://voixdemekinac.ca/consultations/climat>

La période de participation s'étend du 5 au 25 novembre 2025.

La MRC encourage l'ensemble des citoyens, des familles, des organismes et des entreprises du territoire à prendre quelques minutes pour contribuer à cette démarche collective.

À propos du Plan climat

Le Plan climat de la MRC de Mékinac vise à définir des actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mieux s'adapter aux aléas climatiques et renforcer la résilience de nos communautés. Le Plan climat est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, au soutien du Plan de mise en œuvre (PMO) du Plan pour une économie verte 2030 (PEV) et du Fonds d'électrification et de changements climatiques.

- 30 -

Source :

Christine Demers, coordonnatrice en aménagement du territoire, MRC de Mékinac

Téléphone : 418 365-5151 | Courriel : christine.demers@mrcmekinac.com

Site Web : www.mrcmekinac.com

Plan climat

Document de planification d'actions de lutte contre les changements climatiques, sur un horizon de temps défini, priorisées à la suite d'une démarche d'adaptation (appréciation et traitement des risques), d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et d'une évaluation du potentiel de réduction des émissions. Énonce des objectifs d'adaptation et une cible de réduction d'émissions de GES, en fonction de la période visée.

Plan pour une économie verte

Le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) est la politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques du Québec. Son plan de mise en œuvre définit les actions climatiques concrètes qui seront réalisées par les différents ministères et organismes publics partenaires.

Découlant de ce plan, le programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) a pour objectif de fournir un soutien aux organismes municipaux afin de les aider à élaborer des plans climat et à mettre en œuvre les actions qui en découleront, en réponse aux défis croissants posés par les changements climatiques.